

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2010-01

Les Conseillers Municipaux, les employés municipaux, les membres du Centre
Communal d'Action Sociale vous souhaitent une

**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2010**

LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnel et personnel.

2010 s'annonce encore comme une année difficile, principalement sur le plan de l'emploi ; la solidarité, le partage et l'écoute de l'autre vont devoir venir adoucir des situations individuelles douloureuses afin que l'avenir puisse être envisagé avec espoir.

2010 sera aussi l'année de la suppression de la taxe professionnelle, source d'inquiétude quant à ses conséquences sur le financement des collectivités territoriales.

La réforme des collectivités territoriales va elle profondément modifier la représentation politique de proximité avec par exemple la suppression en 2014 des conseillers généraux et régionaux remplacés par les conseillers territoriaux.

Toutes ces incertitudes et ces difficultés nous rendent légitimement inquiets, aussi je vous souhaite de trouver dans cette nouvelle année l'espoir d'une société plus égalitaire et plus fraternelle.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

REUNION DU 29 JANVIER 2010

OBJET : FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT, PART COMMUNALE POUR 2010.

Le Conseil Municipal a décidé de fixer pour 2010, le montant de la surtaxe d'assainissement, part communale à :

- abonnement : 0 € hors TVA,
- consommation : 0,15245 € hors TVA par m³

OBJET : ADHESION DES E.P.C.I. AU S.I.E.G. DU PUY-DE-DOME. MODIFICATIONS STATUTAIRES.

Le Conseil Municipal a approuvé :

- les nouveaux statuts qui permettent l'adhésion des E.P.C.I. pour la compétence optionnelle Eclairage Public au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme,
- les conditions de représentation des E.P.C.I. au sein du Comité Syndical,
- le calendrier des opérations :
délibérations des communes membres avant la mi-mars 2010,
arrêté préfectoral autorisant cette modification statutaire fin mars 2010.

OBJET : EXTENSION DU BATIMENT COMMUNAL DES SERVICES TECHNIQUES, CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir le cabinet A.C.A. ARCHITECTES ET ASSOCIES, 41, avenue Albert et Elisabeth 63000 CLERMONT-FERRAND, dont la proposition fixe le montant des honoraires à 8,40 % du montant hors taxes des travaux.

EPF-SMAF : NOUVELLES ADHESIONS.

Le Conseil Municipal a donné son accord aux nouvelles demandes d'adhésions.

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES.

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser, à titre précaire et révocable, Monsieur et Madame GERACE ,propriétaires de l'auberge de la Varenne, à utiliser, du 01/01/2010 au 31/12/2010 pour y exercer leur commerce, le domaine public situé au droit de leur établissement sur une superficie de 22 m²,
- de fixer le montant de la redevance due à 2 euros par mètre carré.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

ETAT CIVIL 2009 :

BIENVENUE A :

Lucie BLANC, chez Basset, le 30 avril,
Romane FOURMONT, le Bourg, le 12 août,
Alan CARTIER, le Caty , le 28 août,
Thiess BARBET, le Bourg, le 23 octobre,
Quentin TYSSANDIER, le Bourg, le 23 octobre,
Noa ESSLINGER, chez Guillaumont, le 25 octobre,
Léana NIEPSUJEWICZ, le Bourg, le 27 octobre.

ILS SE SONT DIT OUI :

Serge LOCATELLI et Alexandra ALDON, chez Bouteix, le 13 juin,
Yannick BOUEZ et Emmanuelle TAVERNIER, le Bourg, le 27 juin.
Lionel BREUIL et Anna HERAUD, chez Laire, le 11 juillet.

ILS NOUS ONT QUITTES :

Suzanne DUTHEIL, les Boursis, le 13 février,
Aline BRUNEL, chez Dalmas, le 7 juin,
Joseph MARRADES, chez Guillaumont, le 6 octobre,
Joséphine ARBAUD, chez Georgeon, le 21 octobre.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE.

Notre secrétaire de mairie est partie en congé maternité.

Les nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie sont les suivants :

- lundi de 13 H 30 à 17 H,
- mardi de 14 H à 18 H.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux adjoints.

VENTES DE CHAISES.

Suite au renouvellement du mobilier de la salle des fêtes, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente une centaine de chaises au prix de 3 € l'unité. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie au 04 73 68 30 76.

RECENSEMENT 2010 DE LA POPULATION.

L'enquête de recensement de la population 2010 est actuellement en cours de réalisation. Elle s'achèvera le 20/02/2010.

Le Conseil Municipal rappelle l'importance des résultats pour la commune, vous remercie de remplir les documents le plus vite possible et de les rendre à l'agent recenseur, Mademoiselle Magali LICHERON, ou de les rapporter à la mairie.

Pour mémoire, voici les chiffres des deux précédents recensements :

- 1999 : 445 habitants
- 2005 : 521 habitants.

INFORMATIONS DIVERSES

CINEMA : prochaines séances, salle des fêtes :

Lundi 8 février 2010, 20 H30 : **RAPT** avec Yvan ATTAL, Anne CONSIGNY...
Genre : drame, thriller.

Mercredi 17 février 2010 :

☛ 15 H 00, **Arthur et la vengeance de MALTAZARD** de Luc BESSON,
Genre : film d'animation tout public.

☛ 20 H 30, **LOUP**, avec Nicolas BRIOUDES, Pom Klementieff...
Genre : aventure.

BIENVENUE.

Nous sommes heureux d'accueillir :

☛ Monsieur et Madame Jean-Marc et Isabelle GERACE qui ont pris la suite de Monsieur et Madame Laurent et Isabelle DAVOINE à l'auberge de la Varenne.

Vous y serez bien accueillis et bien nourris.

Nous souhaitons à Monsieur et Madame DAVOINE une pleine réussite dans leurs nouvelles activités professionnelles.

TEL : 04 73 73 30 00

☛ Mademoiselle Jennifer FONCEL qui a ouvert son salon de coiffure « aux couleurs de l'hair » dans le bourg en face de l'auberge, et qui attend femmes et hommes dans un cadre agréable.

TEL : 04 73 69 71 16

Merci à eux d'avoir choisi Bort l'Etang pour reprendre et ouvrir ces commerces qui, compte tenu de la dispersion de notre habitat, constituent des lieux de rencontre indispensables à la vie communale.

RESTAURANTS DU CŒUR.

Les Restaurants du Cœur remercient les habitants qui ont fait preuve de générosité lors de la collecte de denrées non alimentaires organisée du 4 au 8 janvier 2010.

Les dons peuvent être reçus à Lezoux, parking sur la place en dessous de l'église, entrée 1, rue Georges Clémenceau.

Les restaurants du cœur sont à la recherche de bénévoles.

AMICALE LAÏQUE DE BORT L'ETANG.

L'amicale laïque de Bort l'Etang remercie toutes les personnes ayant participé au concours de belote du 15 janvier 2010, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

COMPOSTAGE.

Beaucoup d'entre nous désirent, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pour quoi ne pas commencer par le compostage individuel ?

Réduire le volume de déchets ménagers à traiter par la collectivité, enrichir son jardin,...les avantages sont nombreux.

C'est pourquoi, le VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme) renouvelle l'opération « Composter dans son jardin ».

Cette année, 4 types de composteurs sont proposés à un tarif préférentiel (subventions de l'ADEME, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et du VALTOM).

Afin de bénéficier de cette offre, un bon de commande, distribué en boîtes aux lettres entre le 8 et 12 février 2010 et également téléchargeable sur les sites www.valtom63.fr et www.moinsdedechets.com, est à retourner au VALTOM avant le 5 mars 2010.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE.

Le Comité d'Animation Culturelle de Bort l'Etang vous propose une soirée théâtre, le samedi 6 février, à 20h30, à la salle des fêtes.

Au programme, « PIROGUE » de Jean-Yves PICQ, une comédie douce amère, une partition enlevée, un texte pour rire là où ça fait mal par le Collectif Côté Cour avec le Chorale Comme un Accord.

ENTRÉE GRATUITE. TOUT PUBLIC.